

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 30 septembre 2009.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.034.155 dinars pour un capital social de 2.919.200 dinars et une valeur liquidative de 103,937 dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires clos au 30 septembre 2009 ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Cabinet Ali LAHMAR membre de
Kreston International*

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS Arrêtés au 30/09/2009

BILAN

Exprimé en Dinar Tunisien

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,363,049.338</u>	<u>3,160,408.114</u>	<u>2,262,950.909</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,082,679.572	1,924,477.115	1,132,219.101
Emprunts obligataires		1,133,603.666	1,161,304.590	1,130,731.808
Autres valeurs		146,766.100	74,626.409	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>698,939.381</u>	<u>818,882.207</u>	<u>614,146.084</u>
Placements monétaires		598,620.610	128,198.438	325,159.376
Disponibilités		100,318.771	690,683.769	288,986.708
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>2,366.650</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	2,366.650	0.000
TOTAL ACTIF		<u>3,061,988.719</u>	<u>3,981,656.971</u>	<u>2,877,096.993</u>
PASSIF		<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	8,811.400	11,930.747	10,945.766
Créditeurs divers	PA 2	19,021.762	17,333.190	20,243.362
TOTAL PASSIF		<u>27,833.162</u>	<u>29,263.937</u>	<u>31,189.128</u>
Capital	CP 1	<u>2,985,650.057</u>	<u>3,887,954.132</u>	<u>2,795,777.759</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,919,200.000</u>	<u>3,871,500.000</u>	<u>3,003,400.000</u>
Capital en début de période		3,003,400.000	3,687,900.000	3,687,900.000
Emission en nominal		609,200.000	1,088,200.000	2,022,700.000
Rachat en nominal		-693,400.000	-904,600.000	-2,707,200.000
Sommes non distribuables		<u>66,450.057</u>	<u>16,454.132</u>	<u>-207,622.241</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-207,622.241	-459,771.656	-459,771.656
Sommes non distribuables exercice en cours		274,072.298	476,225.788	252,149.415
Sommes distribuables		<u>48,505.500</u>	<u>64,438.902</u>	<u>50,130.106</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		3.269	24.083	18.684
Sommes distribuables de l'exercice en cours		48,502.231	64,414.819	50,111.422
ACTIF NET		<u>3,034,155.557</u>	<u>3,952,393.034</u>	<u>2,845,907.865</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,061,988.719</u>	<u>3,981,656.971</u>	<u>2,877,096.993</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009

Etat de résultat
Exprimé en Dinar Tunisien

Note	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	
PR1						
a- Dividendes	PR 1-a	0.000	31,745.220	0.000	58,659.068	58,659.068
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	14,686.402	43,666.050	14,589.717	41,147.819	56,066.026
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	5,815.915	15,350.264	2,570.164	17,866.993	21,293.238
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		20,502.317	90,761.534	17,159.881	117,673.880	136,018.332
- Charges de gestion des placements	CH 1	-8,811.400	-26,161.838	-11,930.747	-32,620.345	-43,566.111
- Revenus Nets des placements		11,690.917	64,599.696	5,229.134	85,053.535	92,452.221
- Autres produits		0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-6,047.116	-18,687.098	-7,613.776	-23,195.989	-30,467.175
RESULTAT D'EXPLOITATION		5,643.801	45,912.598	-2,384.642	61,857.546	61,985.046
Régularisation du résultat d'exploitation		3,833.184	2,589.633	1,580.236	2,557.273	-11,873.624
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9,476.985	48,502.231	-804.406	64,414.819	50,111.422
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3,833.184	-2,589.633	-1,580.236	-2,557.273	11,873.624
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		94,635.104	113,947.017	194,203.456	494,287.617	12,640.182
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1,795.048	148,689.894	-2,292.147	-12,069.684	194,465.455
Frais de négociation		-14.373	-1,102.608	-632.674	-1,178.581	-3,003.327
Résultat non distribuable		96,415.779	261,534.303	191,278.635	481,039.352	204,102.310
RESULTAT NET DE LA PERIODE		102,059.580	307,446.901	188,893.993	542,896.898	266,087.356

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS Arrêtés au 30/09/2009

Etat de variation de l'actif net
Exprimé en Dinar Tunisien

	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	102,059.580	307,446.901	188,893.993	542,896.898	266,087.356
a- Résultat d'exploitation	5,643.801	45,912.598	-2,384.642	61,857.546	61,985.046
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	94,635.104	113,947.017	194,203.456	494,287.617	12,640.182
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1,795.048	148,689.894	-2,292.147	-12,069.684	194,465.455
d- Frais de négociation de titres	-14.373	-1,102.608	-632.674	-1,178.581	-3,003.327
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0.000	-45,540.334	0.000	-63,606.364	-63,606.364
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	248,095.970	-73,658.875	91,470.395	182,846.979	-646,828.648
a- Souscriptions					1,933,933.135
Capital	357,000.000	609,200.000	256,700.000	1,088,200.000	2,022,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	1,149.582	-9,851.006	-6,520.439	-78,424.203	-122,810.372
Régularisation des sommes distribuables	5,615.412	9,676.941	4,403.455	18,569.553	34,043.507
b- Rachat					-2,580,761.783
Capital	-114,600.000	-693,400.000	-164,100.000	-904,600.000	-2,707,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	712.931	22,389.001	3,810.021	73,610.639	170,857.477
Régularisation des sommes distribuables	-1,781.955	-11,673.811	-2,822.642	-14,509.010	-44,419.260
VARIATION DE L'ACTIF NET	350,155.550	188,247.692	280,364.388	662,137.513	-444,347.656
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>					
a- en début de période	2,684,000.007	2,845,907.865	3,672,028.646	3,290,255.521	3,290,255.521
b- en fin de période	3,034,155.557	3,034,155.557	3,952,393.034	3,952,393.034	2,845,907.865
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de période	26,768	30,034	37,789	36,879	36,879
b- en fin de période	29,192	29,192	38,715	38,715	30,034
VALEUR LIQUIDATIVE	103.937	103.937	102.089	102.089	94.756
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	14.52%	15.31%	20.08%	21.73%	8.10%

Notes aux états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2009**I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRÊTES au 30/09/2009
Exprimé en Dinar Tunisien
AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		515,493.949	1,082,679.572	35.68%
ADWYA	5,324	12,342.004	46,318.800	1.53%
ATB	5,550	15,330.097	44,327.850	1.46%
ATL	37,100	90,038.203	166,690.300	5.49%
BH	1,500	16,270.698	40,726.500	1.34%
BIAT	1,541	45,697.754	87,229.846	2.87%
BT	2,100	93,752.372	197,124.900	6.50%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	122,268.000	4.03%
MONOPRIX	800	41,023.134	162,612.000	5.36%
POULINA GP HOLD	785	4,670.750	5,499.710	0.18%
SFBT	7,555	55,295.715	89,889.390	2.96%
TLS	4,098	38,776.760	104,117.886	3.43%
TPR	1,215	4,529.077	6,981.390	0.23%

UIB	500	5,974.046	8,893.000	0.29%
Titres OPCVM		146,227.854	146,766.100	4.84%
ALYSSA	1,450	146,227.854	146,766.100	4.84%
Obligations Privées		109,233.117	113,930.777	3.75%
BHSUB07	300	30,211.956	31,353.670	1.03%
TL2006-1	1,300	79,021.161	82,577.107	2.72%
Obligations BTA		989,693.000	1,019,672.889	33.61%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	374,826.492	12.35%
BTA052022	50	48,860.000	49,964.000	1.65%
BTA072017	330	327,356.000	331,408.219	10.92%
BTA102013	250	251,575.000	263,474.178	8.68%
TOTAL		1,760,647.920	2,363,049.338	77.88%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
BTCT					
27/10/2009	14/10/2008	140	132,646.101	138,103.750	4.55%
27/10/2009	04/11/2008	200	190,102.774	197,416.180	6.51%
02/03/2010	17/02/2009	150	142,974.246	146,269.596	4.82%
06/04/2010	24/03/2009	100	95,940.287	97,547.707	3.21%
10/08/2010	11/08/2009	20	19,196.437	19,283.377	0.64%
Sous total des placements monétaires =			580,859.845	598,620.610	19.73%
Compte courant bancaire =				100,318.771	
Total =				698,939.381	

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009
Exprimé en Dinar Tunisien
CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2008	2,795,777.759	2,795,777.759
Souscriptions de la période	609,200.000	609,200.000
Rachats de la période	-693,400.000	-693,400.000
Autres mouvements	274,072.298	322,577.798
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	261,534.303	261,534.303
- Régularisation sommes non distribuables	12,537.995	12,537.995
- Sommes distribuables de la période		48,505.500
Montant fin de période au 30/09/2009	2,985,650.057	3,034,155.557

CP 2 : Note sur le capital

Capital au 31/12/2008	
* Montant	3,003,400.000
* Nombre de titres en circulation	30,034
* Nombre d'actionnaires	116
Souscriptions Réalisées	
* Volume	609,200.000
* Nombre de titres émis	6,092
Rachats Effectués	
* Volume	693,400.000
* Nombre de titres rachetés	6,934
Capital au 30/09/2009	
* Volume	2,919,200.000
* Nombre de titres en circulation	29,192
* Nombre d'actionnaires	122

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS Arrêtés au 30/09/2009
Exprimé en Dinar Tunisien
PR 1 - a et b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Revenu des obligations et valeurs assimilées	14,686.402	14,589.717
Revenu des obligations Etat	13,343.761	12,842.430

Revenu des obligations privées	1,342.641	1,747.287
TOTAL	14,686.402	14,589.717

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Intérêts des bons de trésor	5,815.915	1,373.378
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	1,196.786
Total placements monétaires	5,815.915	2,570.164

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009
Exprimé en Dinar Tunisien
Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelle	30/09/2009
AC 4	Autres Actifs RàS sur BTA	0.000 0.000
PA 1	Opérateurs créditeurs Frais du Gestionnaire Frais du Dépositaire Frais du Distributeur	8,811.400 3,193.738 561.768 5,055.894
PA 2	Créditeurs divers Etat retenue à la source Redevance CMF Charges et produit en attente de régul. Budget des charges à payer exercice en cours Charges payées sur exercice en cours	19,021.762 0.000 238.113 0.000 15,122.246 -713.224
	Charges à payer sur l'exercice 2009 Jetons de présence 2009 Honoraire commissaires aux comptes Frais Assemblée Frais de publication au bulletin CMF Taxe revenant aux collectivités locales Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	23,915.145 12,750.000 6,720.600 2,119.187 652.400 301.368 1,371.590

Notes sur les charges de gestion

	Libelle	Du 01/01 au 30/09/2009
CH 1	Charges de gestion des placements Rémunération du Gestionnaire Rémunération du Dépositaire Rémunération du Distributeur	26,161.838 9,450.171 1,671.172 15,040.495
CH 2	Autres charges Redevance CMF Services bancaires et assimilés Charges diverses Impôts, taxes et versements assimilés Abonnement des charges budgétisées	18,687.098 2,100.041 749.187 0.000 2.400 15,835.470
PR 3	Autres Produits Autres produits	0.000 0.000